

# Le service à domicile, facteur de lien social

Cent mille salariés, cent millions d'heures d'interventions en 2009, l'association du service à domicile ADMR ne fait plus dans la demi-mesure. Ainsi, quand la fédération du Loiret fête son cinquantième, réserve-t-elle la grande salle de La Passerelle, le centre culturel de Fleury-les-Aubrais.

Les gradins étaient donc, vendredi matin, remplis de bénévoles — et non de salariés, au grand dam de la CFDT — et la scène accueillait les participants au débat proposé sur « le développement des services à la personne : quel avenir pour les associations ? »

Exemple de cette évolution, avec l'ADMR du Giennois, présidée par Madeleine Rosier : « Il faut être présent 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Il y a une grande montée en heures d'interventions depuis deux ans, due à la réduction du temps d'hospitalisation ou aux retours plus tôt de maternité. De cinq à six salariés en 2001, nous sommes

aujourd'hui trente-cinq ! Les besoins augmentent avec le vieillissement de la population : des gens ont besoin de nous pour la toilette le matin, le déjeuner, les changes, le coucher... »

## « Quelle société ? »

Autant de « tâches difficiles, comme le souligne le sénateur Jean-Pierre Sueur, qui nécessitent beaucoup de compétences. » Ce qui pose la question du financement : « Il est évident que l'allocation personnalisée à l'autonomie coûte. Mais, quelle société voulons-nous ? », interroge-t-il.

« Nous souhaitons une reconnaissance de nos coûts de rentabilité par les décideurs », expose Michel Tanfin, président de l'Union nationale. « La solution, avance-t-il, c'est le cinquième risque de protection sociale : à côté de l'isolement des gens en activité, que cela existe pour les personnes âgées. »

Une voie qui intéresse aussi Jean-Pierre Sueur : « Nous ne

sommes pas au bout du chemin. Derrière tout cela, et devant nous, il y a la question de la solidarité. »

Le vrai cheval de bataille de l'ADMR, malgré l'indispensable professionnalisation dans laquelle l'association se trouve entraînée.

Olivier Rigaud.

## Petit lexique

**ADMR** : Association de service à domicile depuis 1995 (auparavant Association d'aide à domicile en milieu rural).

**APA** : allocation personnalisée d'autonomie (remplace le PSD).

**Cinquième risque** : nouveau champ de la protection sociale qui s'ajouterait (en 2011 ?) à ceux qui couvrent la maladie, la famille, les accidents du travail et les retraites.



**HIER MATIN, A LA PASSERELLE.** De gauche à droite, Jacques Huguenin (animateur), Claude Six (conseil général), Marie-Pierre Le Breton (ANSP), Jean Chauvin (ADMR Loiret), Thierry d'Aboville (UNADMR), Johan Priou (URIOPSS Centre), Jean-Bernard Gauvain (médecine pédiatrique au CHR d'Orléans).